

Offre emploi consultant junior création d'entreprise

Profil de poste

Organisme :

Union Régionale des Sociétés Coopératives et Participatives de Poitou-Charentes
7bis rue Sainte Claire Deville 79000 Niort
<http://www.scop-poitoucharentes.coop>

L'Union Régionale des Sociétés coopératives et participatives (Urscop) est l'association regroupant les 140 coopératives (Scop et Scic) des départements des Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime. Ces coopératives emploient 2800 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de plus de 200 millions d'euros.

L'Union Régionale a pour vocation de promouvoir le statut coopératif, de faciliter la création de coopératives, de rassembler les coopératives existantes et d'assurer des missions d'appui de gestion, de conseil et de formation.

Poste à pourvoir :

Le développement du nombre de coopératives conduit l'Union Régionale à recruter un(e) futur(e) consultant(e) qui assurera après formation interne au sein de l'équipe actuelle les missions suivantes :

- Promotion du statut coopératif auprès des acteurs de la création d'entreprise
- Développement du portefeuille de nouvelles coopératives
- Appui à la création de coopératives (élaboration plan d'affaires, validation projet)
- Suivi post création des coopératives créées
- Assistance aux spécificités du droit coopératif : juridiques, fiscales et sociales
- Contrôle de gestion de coopératives
- Animation de sessions de formation coopérative

Aire géographique :

Quatre départements: Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime.

Le candidat :

Formation : Bac+3/+4/+5 ou équivalent en gestion (Université ou Ecole de Commerce)

Débutant ou première expérience

Dimensions : autonomie, qualités d'analyse et de synthèse, sens du conseil et de la pédagogie

Conditions :

Contrat : CDI (contrat à durée indéterminée), temps plein 35h, convention collective nationale applicable au Personnel des Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs-Conseils et des Sociétés de Conseils (SYNTEC)

Rémunération : cadre position 1-1 coefficient hiérarchique 95 (1948,45 €) puis cadre position 1-2 coefficient hiérarchique 100 après période d'essai (2051,00 €)

Mutuelle : prise en charge à 100% par l'Urscop

Chèques déjeuners : prise en charge à 50% par l'Urscop

Lieu d'embauche : Niort (Deux-Sèvres), déplacements fréquents sur les 4 départements

Permis B et véhicule obligatoire (indemnités kilométriques)

Délai : Mars 2019.

Adresser lettre de motivation manuscrite et CV à :

M. PICOULET Nicolas
Directeur URSCOP POITOU-CHARENTES
7bis rue Sainte Claire Deville
79000 NIORT